



& Syndicat de défense de Chemin Long

FICHE D'INSCRIPTION VIDE-GRENIER du 27 09 2026

130/132 avenue de la Somme 33700 MERIGNAC
N° Préfectoral : W332000275
TELEPHONE: 06 81 93 94 97
MAIL: comitedesfetesdecheminlong@gmail.com

Inscription à renvoyer au plus tard le : 21 09 2027

NOM PRENOM :

ADRESSE :

Code postal : Ville :

Téléphone : MAIL :

Immatriculation du(es) véhicule(s) :

N° carte d'identité ou passeport ou permis de conduire :

Si plusieurs emplacements réservés, les véhicules doivent impérativement arriver en même temps.

- ✓ Emplacement de 6mx5m avec voiture à 20€ = Nbre d'emplacements ___ x 20€ = €
- ✓ Emplacement de 4mx3m sans voiture à 14€ = Nbre d'emplacements ___ x 14€ = €

Règlement uniquement par chèque à l'ordre du comité des Fêtes de Chemin Long

N° du chèque + banque :

Pièces à joindre au dossier (Tout dossier incomplet ou sans le règlement sera rejeté)

- Photocopie recto verso de la pièce d'identité
- Règlement intérieur signé et fiche d'inscription signée
- Un chèque de caution de 10€ dans une enveloppe non timbrée avec votre nom (cette caution doit être réclamée lors du départ de l'exposant sur le site du vide grenier)

Attestation sur l'honneur : Je déclare ne vendre que des objets personnels et usagers (article L310-2 du code du commerce) et ne pas participer à deux manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénale).

Il est formellement interdit lors de votre départ de laisser vos invendus sous peine d'amende directives de la Mairie et de la Métropole (voir règlement intérieur)

Sécurisation des données personnelles

En accord avec la nouvelle réglementation de protection des données personnelles entrée en vigueur le 25/05/2018, l'association s'engage à les supprimer un mois après la manifestation, à l'exception de : (nom, prénom, téléphone, adresse mail, données relatives à la manifestation), conservées 2 ans. Les données nous permettent d'utiliser le mail de relance d'une année sur l'autre.

Reconnait en avoir pris connaissance et accepte cette procédure d'inscription

Fait àle2026. Signature : Précédée de « lu et approuvé »

IMPORTANT :

Accueil des exposants

- 07h pour les emplacements **avec véhicule** (pas de départ avant 18h)
- 08h pour les emplacements **sans véhicule**

Aucun exposant ne s'installe, choisit ou s'approprie une place avant l'arrivée du placier. Le placier est responsable de l'attribution des places et le gère : la décision du placier est sans appel.

Buvette et restauration sur place.

Des WC payant 0,20€ sont à disposition